

Les représentants du personnel
du Conseil de Gestion
Centre INRA de Rennes

A l'attention de Monsieur Houllier
Sous couvert de Monsieur Herpin,
Président du Centre de Rennes

Objet : *Démission du Conseil de Gestion du Centre INRA de Rennes*

Monsieur le Président,

Nous, représentants du personnel au Conseil de Gestion du Centre de Rennes, avons été élus le 1^{er} septembre 2011 sur une liste Sud-Recherche-EPST / CGT pour un mandat de 4 ans, qui a pris fin le 31 août 2015 (NS 2011-62, NS 2011-21). En séance du 22 septembre 2015, nous avons informé M. Herpin, Président de Centre, que nous refusons la prolongation de mandat jusqu'au 31 août 2016, qui a été imposée par la Direction Générale (NS 2015-40), non seulement à nous, élus, mais également aux agents qui nous ont mandatés pour 4 ans.

Nous considérons que la fusion des Conseil de Gestion et Scientifique de Centre a été unilatéralement décidée par la Direction Générale de l'INRA, sans aucun bilan, ni discussion dans ces instances et au mépris de la position des organisations syndicales lors des Comités Techniques de l'INRA des 13 janvier et 28 mai 2015. Nous ne pensons pas que réduire le nombre d'instances améliorera la concertation locale, ni ne répondra aux besoins concrets des agents. Avant de prendre la décision de fusionner ces instances, le rôle, les missions du futur Conseil de Centre, ainsi que le mode d'élection de ses membres n'ont fait l'objet d'aucune discussion, comme si l'avis des membres des Conseils actuels était sans intérêt.

En conséquence, nous vous présentons notre démission collective du Conseil de Gestion du Centre de Rennes, qui prend effet ce jour. Nous estimons avoir pleinement rempli notre mandat, comme en témoigne notre bilan présenté en séance du CGC du 22 septembre 2015.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Le Rheu,
Le 28 septembre 2015

Les représentants du personnel du Conseil de Gestion du Centre INRA de Rennes